

Questions orales

ON DEMANDE D'APPUYER L'INDUSTRIE

La ministre de Colombie-Britannique voudrait-elle expliquer pourquoi les plus grands perdants dans cet accord commercial avec les États-Unis sont les viticulteurs et les personnes qui travaillent dans l'industrie vinicole? Pourquoi s'en prend-elle tout particulièrement aux 6 000 familles de la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique qui vivent de la culture de la vigne, des fruits et de la production du vin dans cette province?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, les familles dont parle le député savent que les pratiques de prix discriminatoires contre les vins étrangers, les vins de Californie, étaient tellement fortes que nos partenaires commerciaux nous ont obligés à en rendre compte au GATT. Le député parle sans cesse du GATT. Toutefois, quand nous devons y répondre de politique de prix spécialement discriminatoire, il ne veut pas même pas en parler.

Je répète que les membres de l'industrie vinicole nous ont dit qu'ils se réjouissaient à l'idée d'avoir accès au marché nord-américain du vin.

● (1425)

Ils croient que les vins canadiens peuvent soutenir la concurrence.

Nous faisons de bons vins. Nous croyons qu'ils se vendront. Je suis désolée que le député ne fasse pas du tout confiance à l'industrie vinicole canadienne.

LA CONVOCATION DEVANT LE GATT À CAUSE DU PROCESSUS DE FIXATION DES PRIX DU VIN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Compte tenu de la réponse qu'elle vient de donner à la Chambre, je lui demanderai de quel côté elle se situe dans ce différend. S'il y a effectivement en instance une affaire dans laquelle le gouvernement canadien est supposé défendre les intérêts des producteurs de raisin et des producteurs de vin du Canada, la ministre ne vient-elle pas d'admettre clairement à la Chambre que le gouvernement canadien ne défend pas les intérêts de ces producteurs, qu'elle a déjà capitulé tout comme elle a capitulé dans toutes les autres affaires commerciales dont notre pays a été saisi ces trois dernières années?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, la seule à capituler ici, c'est l'opposition qui refuse de reconnaître les faits. Le fait est que nous avons été convoqués devant le GATT, traînés devant le GATT par nos partenaires commerciaux à cause de ce processus de fixation des prix. Nous attendons la décision. Le député va devoir expliquer aux Canadiens en quoi la reconnaissance de ce fait bien connu constitue une capitulation.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ce ne sont pas les députés de l'opposition, contrairement à ce que vient de dire la ministre, qui ont dit que cette plainte devant le GATT se justifiait.

Mlle Carney: Je n'ai pas dit cela.

M. Axworthy: Ce sont exactement les termes que vous avez employés.

Mlle Carney: Non.

M. Axworthy: Quand se mettra-t-elle à défendre les intérêts de ce pays? Quand cessera-t-elle de céder du terrain chaque fois dans les litiges commerciaux? Pourquoi ne dit-elle pas que les producteurs de raisin et les viticulteurs ont un droit légitime au genre d'aide qu'ils reçoivent parce qu'ils ont créé dans ce pays une industrie importante qui emploie 20 000 personnes?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député a quelque chose qui n'est pas exact. Je n'ai pas dit que ce recours se justifiait. J'ai dit que l'affaire avait été portée devant le GATT, ce qui est vrai. Les gens de ce secteur le comprennent, et ils le savent. J'ai dit que nous attendions les résultats et que nous en parlerions à la Chambre.

Revenons à nos moutons. Nous pensons que les viticulteurs canadiens qui font de bons produits, des produits que les gens des deux côtés de la frontière voudraient acheter, prospéreront. C'est un avantage pour eux, et certains de leurs porte-parole l'ont reconnu.

L'INDUSTRIE VINICOLE DE LA VALLÉE DE L'OKANAGAN

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma question s'adresse au même ministre et porte sur le même sujet. Il y a un mois, lorsque j'ai rencontré les viticulteurs et autres producteurs fruitiers de la vallée de l'Okanagan, ils m'ont dit que la ministre leur avait assuré que l'on veillerait à leurs intérêts dans ces négociations. Étant donné qu'elle vient de la Colombie-Britannique et qu'elle connaît l'importance de ce secteur pour les gens de cette province, et ceux de la vallée de l'Okanagan en particulier, pourquoi les a-t-elle abandonnés tout à fait?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai une longueur d'avance sur le député puisque ma famille vient de l'Okanagan. Je connais très bien la région. Je sais pertinemment que les avantages de cette entente de libre-échange pour la vallée de l'Okanagan compensent largement les prétendus désastres auxquels il fait allusion.

Je me permets de signaler qu'une période d'adaptation de sept ans est prévue pour le secteur en vertu de l'Accord.

Mme Copps: Pas du tout.

M. Axworthy: On leur accorde une année.